



Paris, le 2 septembre 2024

Madame la Députée,
Monsieur le Député,

Vous avez été élu(e) ou réélu(e) pour un mandat à l'Assemblée nationale et nous tenions – avant que ne débutent véritablement les travaux parlementaires de cette XVIIème législature, à vous présenter nos très sincères félicitations et à vous souhaiter une mandature riche et féconde, dans l'intérêt de notre Nation et de celles et ceux qui la composent.

Le Syndicat des cavistes professionnels (SCP) est l'unique organisation professionnelle représentative des intérêts des cavistes en France.

Il a vocation à représenter et fédérer au plan national quelque 5800 professionnels, commerçants spécialisés qui vendent des vins et/ou alcools à partir de leur point de vente physique. quel que soit le mode d'exercice de leur métier :

- commerçants indépendants
- chaînes
- franchisés.

Nos entreprises, reconnues comme commerces essentiels durant la crise de la COVID-19, souffrent particulièrement de la conjoncture économique et de la perte de pouvoir d'achat des consommateurs, induisant de nouveaux réflexes qui privilégient trop souvent la quantité et le prix au détriment de la qualité et d'une consommation raisonnée.

Confrontés à une concurrence forcenée de la grande distribution, nos commerces sont en attente d'une politique économique volontariste et dynamique qui, seule, pourra contribuer à l'indispensable relance attendue par les Françaises et les Français.

A ce titre, il nous apparaît que des mesures d'urgence doivent être rapidement examinées, y compris le cas échéant sous la forme de propositions de loi, afin de simplifier la vie quotidienne des chefs d'entreprise et de nous permettre de continuer à être des entreprises formatrices et créatrices d'emplois qualifiés et non-délocalisables.

Ancrés dans les territoires hexagonal comme ultra-marins, présents au centre de nos métropoles comme au cœur de nos villages, les cavistes que nous représentons attendent ainsi :

*Siège social : 12 rue Saint-Anne, 75001 PARIS
Adresse de correspondance : 24 rue Ampère, 03300 CUSSET*

- **une réelle diminution des charges patronales pesant sur les salaires qui, en l'état, brident nos capacités à augmenter nos salariés et à assurer encore plus efficacement leur promotion sociale à laquelle nous sommes pourtant viscéralement attachés ;**
- **de vraies mesures de simplifications normatives qui faciliteront le quotidien des dirigeants de TPE et PME constituant notre tissu économique et leur permettront de se recentrer sur leur capacité de production, dans l'intérêt de chacun ;**
- **plus globalement, un grand plan en faveur de l'emploi, centré sur les TPE et PME qui prenne en compte nos particularités d'organisation et qui valorise aux yeux de chacun notre implication au quotidien**

Notre constat est que les politiques publiques sont, depuis trop longtemps et quelque soient les majorités au pouvoir, conçues en réalité pour les grandes et très grandes entreprises dont nous ne contestons pas l'apport au sein de l'économie nationale mais dont la préoccupation première, contrairement à nous, n'a jamais été le renforcement de l'appareil productif au service d'un intérêt partagé.

Ainsi, un signal fort doit être donné aux entrepreneurs du quotidien qui constituent le maillage territorial de notre pays et peuvent, dès lors qu'ils sont véritablement considérés, constituer un fort amortisseur social.

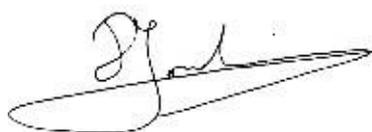
C'est le sens de notre démarche auprès de vous.

Nous accompagnerons toutes celles et ceux d'entre vous qui se mobiliseront réellement sur ce programme apolitique, conçu dans une logique d'intérêt général au service du collectif.

Nous nous tenons prêts à vous rencontrer et à coconstruire avec vous de manière détaillée ce programme sur la base de cette feuille de route.

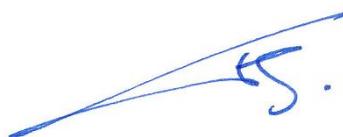
Ne doutant pas de votre mobilisation et restant à votre écoute, nous vous prions de bien vouloir agréer l'expression de notre haute considération.

Patrick JOURDAIN



Président

Fabrice JUGNET



Délégué Général